



3^{ème} matinée d'actualisation en droit de l'urbanisme et de l'immobilier

Jeudi 9 novembre 2017

de 9h à 12h30

Faculté de droit et des sciences économiques

UPVD – Antenne de Narbonne

En partenariat avec la CNEI



P r o g r a m m e

8h30

Accueil

Actualités en droit de l'immobilier

9h-9h30

La réforme du droit des contrats et le droit de l'immobilier

S. Chatry, maître de conférences, responsable du Master Droit de l'immobilier, UPVD

9h30-10h

Les infrastructures sportives

R. Bouniol, maîtres de conférences, responsable de la LP Droit et gestion de la filière viti-vinicole, UPVD

10h-10h30

La bail réel solidaire

V. Berger, doctorant, UPVD

10h30

Pause



Actualités en droit de l'environnement et de l'urbanisme

11h-11h30

Le contentieux de l'urbanisme

Remi Radiguet, docteur en droit public, enseignant-chercheur contractuel

11h30-12h

Evaluer le coût environnemental

J.-M. Février, professeur, responsable du Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme, UPVD, avocat

12h-12h30

La portée juridique des orientations d'aménagement et de programmation

F. Bouin, maître de conférences HDR, UPVD

12h30

Fin de la matinée

Les Départements Droit de l'environnement et de l'urbanisme et Droit de l'immobilier de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'UPVD, situés à Narbonne, offrent depuis seize ans des formations spécialisées reconnues par les acteurs professionnels locaux, régionaux et nationaux.

Les formations répondent aux objectifs de réforme des universités françaises en formant depuis 2001 leurs étudiants aux diverses professions d'un secteur d'activité particulièrement demandeur de cadres hautement qualifiés.

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs et maîtres de conférences des universités et de professionnels de haut niveau, qui sont avocats, experts judiciaires, notaires, urbanistes, cadres territoriaux, responsables de bureaux d'études hauts fonctionnaires, élus... La formation se déroule sur un campus moderne et de taille humaine, à proximité d'installations sportives et d'un restaurant universitaire, proche du centre-ville.

Des conventions nationales étant conclues avec la FNAIM et la CNEI faisant de Narbonne leur référent universitaire, les acteurs professionnels sont donc particulièrement impliqués dans l'évaluation des besoins et des débouchés potentiels dans l'offre et le suivi des stages... D'autres partenaires locaux (SCOT Biterrois, SCOT Narbonnaise, PNR Narbonnais, TGI de Narbonne...) permettent aux étudiants de mener des dossiers en situation réelle.

L'Ecole supérieure de l'immobilier (ESI) de la FNAIM (Paris) offre la possibilité d'un cursus complet pour l'ensemble des formations en alternance.

Inscription :

Gratuite mais obligatoire dep-immo@univ-perp.fr
Informations : 04 68 90 11 28

Accès :

Avenue Pierre de Coubertin – 11108 Narbonne
Par l'autoroute : sortie 37, direction centre-ville puis pôle universitaire
Temps de parcours : Toulouse (1h15) – Montpellier (50 min) – Perpignan (40 min)